

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 58 (1907)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bibliographie.

### *Ouvrages reçus.*

Nous ne rendrons compte à l'avenir que des ouvrages dont on aura adressé un exemplaire à la *Rédaction du Journal forestier suisse*, à Zurich.

**Recherches sur la répartition des plantes ligneuses croissant spontanément en Suisse.** Elaborées et publiées par ordre du Département fédéral de l'Intérieur, sous la direction de l'Inspection fédérale des forêts, à Berne, et du Musée botanique de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.

Livraison 1. Territoire du canton de Genève, avec deux cartes, par A. Lendner, Dr Es. Sc., premier assistant à l'Institut botanique de Genève.

La connaissance exacte de la distribution des essences ligneuses indigènes est l'une des bases les plus importantes de l'économie forestière. Aussi ces études sont-elles l'objet de la sollicitude particulière des forestiers, dans tous les Etats où la sylviculture a atteint un développement avancé. Les auteurs floristiques et ceux qui étudient la géographie des plantes, ont déjà abordé ce problème dans ses traits généraux; aussi se base-t-on souvent sur leurs travaux pour obtenir une représentation cartographique quelque peu exacte de la répartition des forêts et des essences qui les constituent. Il devient, en effet, de plus en plus évident que pour entreprendre des études approfondies de géographie botanique, il faut avant tout posséder des cartes donnant la distribution exacte des espèces.

Ce but ne saurait être atteint sans des recherches minutieuses, entreprises avec l'aide des agents forestiers. Dans certains pays, cette tâche a été confiée aux stations de recherches, travaillant sur la base d'un programme adopté à la Conférence de Zurich, en 1900. Ce fut aussi l'idée en commençant, de remettre ce travail à la station centrale suisse; cependant d'autres travaux, d'une portée pratique plus urgente restant à l'ordre du jour, l'Inspection fédérale des forêts se chargea elle-même de cette tâche. Tous les gouvernements cantonaux s'étant déclarés prêts à confier ces recherches à leurs agents forestiers, le Département fédéral fit élaborer le programme général, afin que les différentes administrations travaillent d'après un plan commun.

Les monographies de botanique forestière de chaque région seront publiées par les soins du Département fédéral. C'est le cas aujourd'hui de la répartition des plantes ligneuses croissant spontanément dans le canton de Genève.

Les conclusions de ce travail sont intéressantes à noter. Il résulte de cette étude que le canton de Genève présente un faciès de plaine bien défini et que le climat dont il jouit est, à part quelques régions favorisées du Valais, des Grisons et du Tessin, plus méridional que celui du restant de la Suisse. Aussi, les vastes et belles forêts de sapins (épicéa, sans doute?), caractéristiques pour la majeure partie de la Suisse, sont-elles remplacées ici par les „bois“ de plaine, où l'arbre dominant est généralement le chêne pédonculé, quelquefois le pin sylvestre, plus rarement le charme. On pourrait croire

cependant que le voisinage assez immédiat des Alpes de Savoie et du Jura exerce une influence sur la composition des „bois“, mais ce n'est pas le cas, car les arbres de montagne y sont rares. Le sapin blanc, le pin de montagne ne s'y rencontrent guère et cependant ils se trouvent déjà au pied du Salève. Le sapin rouge et le mélèze cultivé çà et là ne forment nulle part de forêt.

Grâce à l'altitude relativement faible de la campagne genevoise, ainsi qu'à sa situation géographique, qui en fait la région la plus méridionale de la Suisse après le Tessin, un certain nombre de plantes y prospèrent à l'état cultivé (micocoulier, platane, érable de Montpellier, baguenaudier, sumac), mais même s'y trouvent à l'état spontané (le buis, le cerisier de Ste-Lucie). On ne rencontre pas le chêne chevelu, ni l'ostrie, qui sont spontanés au Tessin.

Si l'on considère les bois du canton pour eux-mêmes, on voit que, d'après leur situation et la composition des associations qui les constituent, on peut en faire deux groupements :

Le premier comprend la majeure partie des bois du canton et dénote une région plutôt sèche. Il est caractérisé par la prédominance des plantes xérophytes. L'ormeau est assez abondant, le châtaignier, rare.

Le second groupement, peu important par son étendue, comprend les bois de l'enclave de Céligny et les bois vaudois environnants. Il est nettement différencié du précédent par l'absence (et non l'ensemble, comme le dit par erreur le texte cité) des plantes xérophytes et par le fait que l'ormeau y est rare, le châtaignier fréquent ; c'est la caractéristique d'une région plutôt humide, ou moins calcaire.

On pourrait, à la rigueur, faire un troisième et dernier groupement avec l'ensemble des arbres croissant le long des cours d'eau. Le voisinage immédiat de l'eau est occupé par l'aunaie, tandis que les falaises et les ravines ensoleillées qui débouchent sur le Rhône montrent la formation xérophyte des collines calcaires du pied du Jura. C'est là que croissent l'amélanchier, la busserole et le chêne pubescent.

Disons encore que le chêne pédonculé est l'arbre dominant de la plupart des bois du canton ( $\frac{9}{10}$  des bois). Il se trouve seul de son espèce ou mélangé au rouvre. Il n'atteint pas une grande taille dans les bois communaux, où il est généralement traité en taillis (87 %). Par contre, il devient un arbre de belle venue et forme des futaies dans quelques propriétés particulières. Ailleurs, on rencontre de beaux spécimens au bord des chemins. Puis, dominant à leur tour, mais dans des forêts de peu d'étendue, le pin sylvestre, le charme, le hêtre, le mélèze, l'épicéa et le tilleul à grandes feuilles. Des cartes annexées donnent la répartition du chêne, du pin, du hêtre, du charme, du châtaignier, du frêne et de l'alisier torminal. Le pin sylvestre paraît être la seule grande conifère véritablement en station. Il constitue quelques beaux peuplements.

Le travail de M. Lendner est fait avec beaucoup de soins, et cette première livraison laisse bien augurer de celles qui vont suivre. On ne saurait donc trop féliciter le Département fédéral d'avoir entrepris une étude d'une pareille envergure. Relevons encore l'introduction à cette œuvre collective, due à la plume de M. le Dr Schröter, et qui résume fort bien tout ce qui a été fait en Suisse, dans ce vaste domaine.

*Arboretum, Types de forêts des régions tempérées* représentées dans leur composition caractéristique, par Ch. Bommer, prof. à l'Université libre de Bruxelles. Bruxelles 1905.

L'Arboretum géographique de Tervueren, dont il s'agit ici, a été établi dans le beau domaine dont le roi des Belges a fait don à l'Etat. Cette création répond aux vues élevées du donateur: „Surtout près des grandes villes, il est fort utile, pour ne pas dire indispensable, de créer ou de conserver des espaces libres avec des décorations naturelles et cela dans l'intérêt de l'esthétique et de l'hygiène.“

L'organisation de l'Arboretum s'est faite sous la direction de l'auteur de la présente notice. L'Arboretum offre la représentation des principaux types de forêts de la zone tempérée. Les essences étrangères sont cultivées dans des conditions qui se rapprochent autant qu'il est possible de celles de l'état naturel, c'est-à-dire en massif d'une certaine étendue. Elles sont groupées dans des proportions conformes à la réalité, de manière à offrir une image réduite des diverses flores forestières de l'ancien et du nouveau continent. Les arbustes et les plantes herbacées de chacune des régions représentées, complètent le tableau de leur flore.

Le nombre des espèces était de 206 en décembre 1904, dont 90 espèces résineuses et 116 essences feuillues, représentées par 6000 sujets. Les plantations formées de plants d'une hauteur variant de 1 à 4 mètres, ont été commencées au mois d'avril de l'année 1902. Elles ont été intercalées dans les peuplements existants d'un taillis dont les réserves étaient âgées de 15 à 30 ans.

Le but que l'on s'est proposé en créant l'Arboretum de Tervueren est à la fois scientifique et pratique. Au point de vue pratique, il réalise en grand des expériences d'un haut intérêt pour l'acclimatation des essences exotiques. Les travaux de reboisement ont pris depuis quelques années une grande extension en Belgique. Les essences indigènes, très peu nombreuses, donnent dans certains cas des résultats insuffisants, et l'on est forcé de mettre à contribution la flore forestière des régions tempérées. Elle peut fournir, en effet, un grand nombre d'espèces dont les unes sont utilisables pour les boisements destinés à l'exploitation, tandis que les autres constituent des ressources nombreuses et variées pour l'ornementation des parcs et des promenades publiques. Au point de vue scientifique, l'Arboretum offrira à ceux qui s'occupent de sylviculture et de botanique, une collection aussi complète qu'il se pourra d'essences forestières, formée d'exemplaires nombreux et normalement développés.

Le groupement géographique qui a été adopté constituera, dans quelques années, une représentation très saisissante de la distribution des principaux éléments de la végétation des contrées tempérées.

L'Arboretum de Tervueren contribuera dans une large mesure à démontrer l'intérêt et l'utilité de l'étude des arbres, encore beaucoup trop négligée malgré les efforts considérables et féconds dont sa vulgarisation a été l'objet en Belgique. Il fournira enfin la base matérielle qui fait généralement défaut pour

l'enseignement de la distribution géographique des plantes et dont l'absence force le plus souvent à sacrifier entièrement cette branche importante de la biologie.

Les plantations, réparties en deux sections, l'ancien et le nouveau continent, comprennent 65 groupes dont chacun cherche à donner un aspect typique de la flore forestière d'une région déterminée. Les groupes se succèdent géographiquement du Nord vers le Sud. Les listes donnant la composition des groupes ne comprennent en général que les essences offrant un réel intérêt au point de vue forestier. Les espèces d'importance secondaire, ainsi que les arbustes et les plantes vivaces faisant partie des groupes, n'y sont pas mentionnées. Du reste, la composition de ces derniers n'est pas définitive: elle sera complétée ultérieurement. On a en outre omis dans la composition de plusieurs groupes des essences très caractéristiques qui ne peuvent s'acclimater dans la moyenne Belgique à cause surtout de la fréquence et de l'intensité des gelées printanières. Quelques essences à distribution très étendue n'ont été représentées que dans les groupes se rapportant à des contrées où elles atteignent les limites de leur dispersion. Cinq plans et de belles photographies facilitent la compréhension de toutes ces indications.

Voici, pour terminer, deux exemples de ces groupes.

30<sup>me</sup>. Massif montagneux de l'Europe centrale, Böhmerwald, 49°, lat. N., altitude 1000 m.

*Alies pectinata*, *Picea excelsa*, *Acer pseudoplatanus*, *Alnus incana*, *Betula verrucosa*, *Fagus sylvatica*, *Ulmus campestris*.

31<sup>me</sup>. Alpes, massif central, 47° à 46° lat. N.

*Castanea vesca* (jusqu'à 700 m), *Quercus penducalata* (jusqu'à 1000 m), *Fagus sylvatica* (500 à 1300 m), *Acer pseudoplatanus* (500 à 1500 m), *Abies pectinata* (700 à 1500 m), *Picea excelsa* (800 à 1800 m), *Larix europea* (1000 à 2300 m), *Pinus cembra* (1300 à 2200 m). D'après Christ.

L'ouvrage de M. le prof. Bommer se termine par des indications sommaires sur les essences forestières cultivées dans l'Arboretum, qui, à elles seules, constituent déjà un résumé fort bien fait, d'une réelle valeur. On peut être d'un avis différent de celui de l'auteur, en ce qui concerne les résultats pratiques à attendre de ce champ d'observation; mais on ne saurait, par contre, discuter l'intérêt scientifique qui s'y rattache et l'étude entreprise dans l'Arboretum de Tervueren, sous la direction de M. Bommer, mérite la sympathie de tout le monde forestier.

